



Délégation d'Ile de France

## DISPOSITIF

### Préparation au concours de Puériculteur/Puéricultrice

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de **test d'orientation** préalable.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte. Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

<b>Apport de connaissances</b>	<b>Apprendre en autonomie</b> <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> <b>Présentiel : 6 h / 1 jour</b> <b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b>  <b>Culture territoriale</b> <b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b> <b>Distanciel : 27 h / 4,5 jours</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	<b>Entretien avec le jury</b> <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> <b>Présentiel : 12 h / 2 jours</b> <b>Distanciel : 3 h / 0,5 jour</b>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.  
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même sur le site : <https://www.concours-territorial.fr/>